

Contrôle général économique et financier

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

Arrêté du 16 août 2018 portant affectation d'un contrôleur général économique et financier

Le ministre de l'Économie et des finances et le ministre de l'Action et des comptes publics,
Vu le décret n° 2005-436 du 9 mai 2005 modifié portant statut particulier du corps du contrôle général économique et financier, notamment son article 1^{er} ;
Vu le décret n° 2008-548 du 11 juin 2008 modifié relatif à la commission interministérielle de coordination des contrôles – autorité d'audit pour les fonds européens en France ;
Vu le décret n° 2017-510 du 7 avril 2017 relatif au contrôle général économique et financier ;
Vu l'arrêté du 7 avril 2017 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du Contrôle général économique et financier, notamment son article 4 ;
Vu l'arrêté du 16 juin 2005 portant reclassement de M. Jean Michel LINOIS en qualité de contrôleur général de 1^{re} classe ;
Vu l'arrêté du 26 juillet 2018 portant réintégration au sein des ministères économiques et financiers et affectation au contrôle général économique et financier de M. Jean Michel LINOIS-LINKOVSKIS,

Arrêtent:

Article 1^{er}

M. Jean Michel LINOIS-LINKOVSKIS, contrôleur général de 1^{re} classe, est affecté auprès de la cheffe du contrôle général économique et financier, à compter du 4 juin 2018.

Article 2

M. Jean Michel LINOIS-LINKOVSKIS est mis à disposition de la commission interministérielle de coordination des contrôles – autorité d'audit pour les fonds européens en France, afin d'exercer la fonction de chef du pôle juridique et international, à compter du 4 juin 2018.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale du ministère de l'Économie et des finances et du ministère de l'action et des comptes publics.

Fait le 16 août 2018.

*Le ministre de l'économie et des finances
et le ministre de l'action et des comptes publics,*
Pour les ministres et par délégation :
La cheffe du contrôle général économique et financier,
HÉLÈNE CROCQUEVIELLE